



## Repères chiffrés

**Plus de 100 centres de santé**  
(médecine générale et soins infirmiers,  
médecine spécialisée, soins dentaires).

**1 laboratoire multi-sites**  
d'analyses médicales.

**4 magasins d'optique**

**1 magasin de matériel médical**

**12 établissements**  
(6 de SSR, dont 2 intégrant un EHPAD;  
1 EHPAD; 1 USLD; 3 résidences  
autonomie, 1 résidence services).

**1 SPASAD**  
Composé de :  
- 2 services de soins infirmiers à  
domicile de 240 places dans le Nord,  
et 570 dans le Pas de Calais).  
- 1 service d'aide et d'acc. à domicile

**Des pharmacies**  
(réservées aux affiliés du régime  
minier).

## Filieris en bref

Filieris est un groupe de santé  
historiquement implanté dans les anciens  
bassins miniers français.

Organisé en filière autour des centres  
de santé, Filieris compte également des  
établissements sanitaires et médico-  
sociaux, ainsi que de nombreux services  
(aide et soin à domicile, équipes  
spécialisées Alzheimer, laboratoire  
d'analyses médicales, magasins d'optique,  
vente et la location de matériel médical).

Dans la région des Hauts de France,  
Filieris compte près de 3000 personnes  
dont plus de 290 médecins réparties sur  
les départements du Nord et du Pas de  
Calais.

Chaque jour, 10 000 patients font  
confiance à Filieris.

## Votre lieu d'exercice

Secteur Nord - Pas de Calais.

## Votre activité

Médecine générale (tous régimes de sécurité sociale, toutes classes d'âges).

Participation à des actions de santé publique.

## Votre contrat

Contrat en CDI.

Contrat de remplacement en médecine générale.

## Votre profil

Doctorat en Médecine et inscription à l'Ordre des médecins exigés.

Diplôme Européen obligatoire (jeune médecin accepté).

DU complémentaires appréciés.

## Votre rémunération

**Pour les CDD :** un salaire de base garanti (échelle 3 de la grille conventionnelle).

**Pour les CDI :** un salaire évolutif selon l'activité, l'expérience et les diplômes.

*Barème de référence servant de base de calcul pour la rémunération (brut annuel)*

<b>Echelle 3</b>	64 423,44 €*
<b>Echelle 4</b>	70 782,24 €*
<b>Echelle 5</b>	77 025,48 €*
<b>Echelle 6</b>	82 824,72 €*
<b>Echelle 7</b>	88 660,32 €*
<b>Echelle 8</b>	94 367,76 €*

Passage à l'échelle supérieure, environ tous les 5 ans.

\* Frais professionnels et indemnités de logement inclus

## Les + de Filieris

- ✓ Travail en **équipe pluridisciplinaire**
- ✓ Centres de santé **parfaitement équipés**
- ✓ **Systemes d'information partagés**
- ✓ **Secrétariats performants**

## Vos avantages

**26 jours de congés légaux, 10 jours de RTT**, congés de fractionnement et congés d'ancienneté.

**8 jours de congés formation** rémunérés par l'employeur.

**Cotisations retraite.**

**Assurance professionnelle** prise en charge.

**Binôme** médecin - infirmier.

**Accompagnement matériel et logistique.**

**Mutuelle d'entreprise**

**Prestations CE :** chèques vacances, chèques Cadhoc, voyages, arbre de Noël, etc.

**Au salaire de base garanti s'ajoutent :**

- le salaire fixe à 5500 équivalent C + part variable au-delà
- les samedis travaillés (1/2 journée)
- les indemnités forfaitaire de frais professionnels
- les indemnités de logement
- les indemnités kilométriques forfaitaires pour les visites à domicile.

**Les éléments forfaitaires de la rémunération :**

Rémunération forfaitisée pour les actes réalisés dans le cadre de l'inter-remplacement, rémunération des gardes et astreintes (forfait) et versement de 60% de la valeur des actes côtés et effectués dans ce cadre.